

Le Pouliguen

mag'



Cérémonie des vœux

Vendredi 4 janvier 2019
18h
salle A. Ravache



Yves LAINÉ
Maire du Pouliguen,
Vice-président de Cap Atlantique
délégué aux grands équipements

“

Chères Pouliguenaises, Chers Pouliguenais,
Depuis 2008, la maîtrise des dépenses communales
a été une ligne constante de la municipalité, ceci,
tout en maintenant :

- les nombreux investissements d'une ville qui ose ;
- d'excellentes animations d'une ville qui rayonne grâce, notamment, à ses multiples associations ;
- une politique solidaire volontariste.

Tout cela avec l'aide d'une équipe d'élus et d'agents municipaux que je remercie.
C'est aussi à eux que je dédie cet édito spécial.

”

1 Finances

- Pas d'augmentation des taux communaux des impôts depuis 8 ans.
- Diminution de la dette [Janvier 2008 : 7 300 000 euros // 1^{er} janvier 2019 : 5 093 636 € (-30%)].
- Gratuité du stationnement.
- Pas d'augmentation de la taxe d'habitation des résidents secondaires.
- Maintien d'investissements conséquents : 28 712 260 € depuis 2008, soit une moyenne de 2 610 200 € par an.

« *La maîtrise du budget de fonctionnement a permis de maintenir les investissements* »

2

Attractivité touristique et économique

- Halles réhabilitées.
- Quais L'Herminier et Sandeau réaménagés.
- Entrée de ville Nord valorisée et gare transformée en « pôle d'échanges multimodal ».
- Nouvel hôtel quatre étoiles (= création d'emplois).
- Place Monseigneur Freppel (chapelle) valorisée (prix départemental pour la mise en valeur du patrimoine).
- Zone artisanale du Poull'go réaménagée.
- Création d'une aire de camping-car.
- Création de l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP), couvrant 25% du territoire, permettant de préserver l'authenticité du Pouliguen.
- Ouverture d'un point i-mobile rue du Général Leclerc.
- Renforcement des pistes cyclables (voir p.12).
- Labellisation « Station classée de tourisme ».

« *Pour être plus compétitif à l'échelle nationale, voire internationale, l'Office de tourisme du Pouliguen a rejoint l'intercommunalité* ».

Directeur de la publication : Yves Lainé • **Rédactrice en chef :** Vanessa Plumas • **Rédaction :** Yves Lainé (p. 2 à 4), élus (p. 20), Anne Degroote (p.21),
– Vanessa Plumas • **Iconographie :** Lu' Guérin (première de couverture), Machinacom (dernière de couverture), Ville du Pouliguen sauf mentions particulières.

Mairie • 17 rue Jules Benoît 44510 LE POULIGUEN • 02 40 15 08 08 • www.lepouliguen.fr • accueil@mairie-lepouliguen.fr

N°24 - Dépôt légal décembre 2018 • Tirage : 6 000 exemplaires • Ce magazine est diffusé dans les boîtes aux lettres par des associations locales volontaires

Des exemplaires sont disponibles en mairie et à l'Office de tourisme • Réclamations : communication@mairie-lepouliguen.fr

Réalisation et impression : © 2018 - La Nouvelle Imprimerie - 02 51 75 07 07 - SIRET : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



3

Habitat

« Afin de faire face à la baisse de la population, la création de logements est nécessaire ».

- Nouveau Plan local d'urbanisme (PLU), incluant les enjeux liés à l'habitat.
- Engagement à produire 120 logements, dont 54 locatifs sociaux, entre 2016 et 2021 (Plan local habitat).
- Lancement d'un éco-quartier dans la zone Nord de Cornin (voir p.9).
- Exonération de la taxe d'aménagement pour le logement locatif social.

« La mise en œuvre du Plan d'actions pour la prévention des inondations a permis de maintenir des possibilités d'aménagements et de constructions au Pouliguen ».



Centre-médico social et logements



Pôle d'échanges multimodal



Place des Halles

4

Solidarité

- Création de logements d'urgence.
- Création de logements locatifs à loyers modérés (au sein de la résidence Les Vagues, de la résidence Les Oriels rue du Croisic...).
- Nouvelle résidence seniors (= création d'emplois). Cette résidence inclut des logements locatifs sociaux.
- Transfert du Centre médico-social dans de nouveaux locaux, incluant la Protection maternelle et infantile (PMI).
- Nouvelle maison médicale.
- Organisation de conférences préventives : gestion de l'utilisation des écrans, prévention routière pour les seniors...



Quai Jules Sandeau

© Arnaud Dréan

5

Culture

- Création des « Jeudis du port ».
- Création du festival « A Nau Voix ».
- Création des « Classiques du Pouliguen ».
- Reprise de la bibliothèque municipale.
- Accueil des lectures « A Nau Plage ».
- Création d'un nouvel orgue dans l'église, véritable œuvre d'art contemporaine.

« Suite aux travaux menés à l'intérieur de l'église (voir p.18-19), de grands concerts d'orgue pourront être organisés, attirant un public nouveau au Pouliguen ».



6

Sport

- Stade Félix Monville et gymnase du collège rénovés.
- Modules du skate-park remplacés.
- Courts de tennis du bois rénovés et travaux dans la salle de tennis de Cramphore.
- Piste d'athlétisme, aires de lancer et de saut réhabilitées.
- Construction d'un boulodrome.
- Rénovation de trois terrains de boules dans le bois.
- Aménagement d'un terrain de rugby à Cramphore (nouveaux travaux en cours : voir p.8)
- Création d'un parcours d'orientation dans le bois.
- Création de l'événement « Festi'sport ».

« La Ville a démontré qu'elle était en mesure d'accueillir des événements d'envergure : Championnats de France de Beach tennis, Tour de France, Coupe du monde de voile étudiante, Open international d'ultimate, Demi-national Optimist... »

Bâtiments communaux et voirie

- Salles Duchesse Anne et du Foyer rénovées.
- Lancement de la construction d'un nouveau bâtiment dans l'enceinte du Centre technique municipal.
- Rues du cœur de ville valorisées (rues de la Gare, du Bois, de la Marine, des Caboteurs, Paul Lesage, Maréchal Joffre, Docteur Le Rouzic, Lieutenant Lebert, Jean Bart, chemin Maurice).
- Rues hors centre-ville réaménagées (rue des Merisiers, Gralpois, chemin des Lauriers, avenues de Kerhaut, Porte-Joie...).



Tour de France



Stade Félix Monville

7

10 ans de mandat

8

Environnement

- Label 3 fleurs « Villes et Villages fleuris » .
- Eclairage urbain renouvelé (ampoules remplacées par leds) = économies d'énergie.
- Consommation d'énergie réduite dans les bâtiments communaux.
- Nouveau règlement local de publicité = moins de pollution visuelle (en cours).
- Protection de la Grande Côte avec notamment la mise en défend du sentier en 2019 (voir p.10).
- Aménagement des Bôles de Goustan : cheminement, plantations... (voir p.11).
- Remise en culture de salines au Pouliguen (voir p.11).



Place Monseigneur Freppel



Orgue de l'église Saint-Nicolas

10

Citoyenneté Vie locale

- Création d'une permanence des élus en centre-ville (19 rue du Général Leclerc), deux fois par mois.
- Soutien continu aux associations (financier, technique, humain).

9

Jeunesse

- Création d'un Relais assistants maternels (RAM).
- Création d'un accueil périscolaire supplémentaire (à la Chaloupe).
- Création d'un « Espace jeunes » pour les adolescents.
- Accès aux Pass' Associations dès l'âge de 5 ans (8 ans auparavant).
- Création d'un carnaval.
- Relance de l'école multisports municipale (voir p.15).

« Une fois la salle pour les bridgeurs aménagée au sein du centre François Le Sollicec (voir p.8), la micro-crèche bénéficiera de son propre espace. Les enfants sont aujourd'hui accueillis dans les locaux du centre de loisirs ».



Skate-park

Elections européennes



Les élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019. Elles permettront d'élire les 79 députés représentant la France au Parlement européen pour 5 ans.

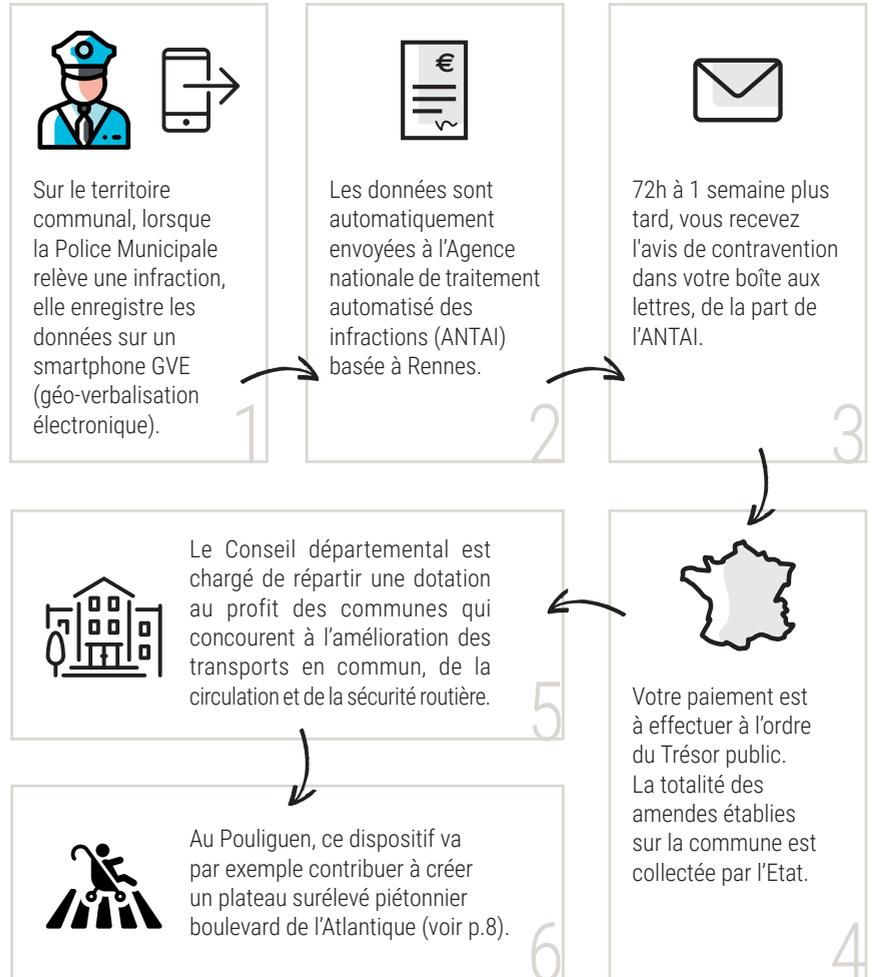
Au Pouliguen, les bureaux de vote seront ouverts, comme d'habitude, à la salle André Ravache, de 8h à 18h. Il est à noter que les modalités d'inscriptions sur les listes électorales ont été réformées. Vous pourrez désormais vous inscrire au-delà du 31 décembre. Concrètement, pour les élections européennes, vous pourrez vous inscrire jusqu'au samedi 30 mars 2019. Une permanence sera assurée en mairie de 9h à 12h.

Si vous deviez être indisponible le jour des élections, vous pourrez donner procuration jusqu'à la veille du scrutin (en l'occurrence, le samedi 25 mai, de 9h à 12h), mais il est conseillé d'accomplir cette démarche au plus vite.

Service élections : 02 40 15 15 85
- election@mairie-lepouliguen.fr
- Du lundi au vendredi, 9h-11h45 / 13h30-17h - Le samedi, 9h-12h

À qui va l'argent des amendes de police ?

Pas à la mairie, mais à l'État...



Le chiffre

77.3



C'est le nombre de tonnes de chaussures collectées en 2018 dans le cadre de l'opération Toutes pompes dehors. Valorisées par Le Relais Atlantique (groupe Emmaüs), toutes ces chaussures ont permis à l'Association Oncologie Plein Air (AOPA) de percevoir un chèque de 34 000 euros. Une trentaine de jeunes malades du cancer, soignés à Nantes, ont ainsi pu partir en vacances en août 2018. L'opération sera reconduite en 2019, du lundi 11 au samedi 23 mars.

Points de collecte au Pouliguen : Chalet, parking rue P. Lesage, CCAS, Hôtel de Ville, Résidence de retraite « Andrée Rochefort », salle de l'Atlantique, maison médicale, Intermarché.

L'image



Le chantier du quai Jules Sandeau aura été une étape marquante dans la vie du Pouliguen. Pendant 10 mois, le réalisateur Charles Tiger a suivi les travaux et a rencontré les élus, afin de garder une trace de cette requalification...

Retrouvez la vidéo :

- sur la page Facebook « Ville Le Pouliguen », dans sa version courte (3 minutes) ;
- sur www.lepouliguen.fr, dans sa version longue (10 minutes) - Rubrique Tourisme > Découvrir Le Pouliguen > Découvrez le quai Sandeau

Loïck Peyron encore au sommet



© Alexis Courcoux

Vainqueur de la Route du rhum il y a quatre ans à bord d'un maxi-trimaran, le navigateur pouliguennais Loïck Peyron participait cette année à la transat « pour le plaisir ». Le skipper a bouclé la course en 21 jours 3 heures 57 minutes et 17 secondes, et est arrivé à Pointe-à-Pitre deux semaines après le grand gagnant Francis Joyon. Pour ce Rhum 2018, Loïck Peyron avait embarqué à bord

d'un « p'tit jaune », le bien-nommé « Happy », identique à celui avec lequel Mike Birch avait remporté la première Route du Rhum en 1978. 40 ans plus tard, et dans des conditions similaires de navigation, Loïck Peyron est donc allé plus vite que le Canadien qui avait gagné en 23 jours 6 heures 59 minutes et 35 secondes.

Loïck Peyron courrait pour la Fondation Action Enfance.

Recensement : ajuster l'action publique



Du 17 janvier au 16 février 2019, la population pouliguennaise sera recensée. Un agent recruté par la mairie se présentera chez vous. Il vous transmettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne le pouvez pas, il vous remettra un questionnaire papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. En 2018, plus de 4.9 millions de personnes ont répondu en ligne, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. Vos noms et adresses ne seront ni enregistrés, ni conservés dans les bases de données. Les agents recenseurs seront par ailleurs tenus au secret professionnel. Au Pouliguen, le dernier recensement date de 2014.

*A noter : le recensement est gratuit, ne répondez pas aux sites qui réclament de l'argent
Plus d'infos : www.le-recensement-et-moi.fr*

Permanences des élus en centre-ville

Vous souhaitez rencontrer les élus facilement, sans passer par la case « mairie » ? Rendez-vous chaque premier et troisième vendredi du mois, au 19 de la rue Général Leclerc. Les élus, et notamment Anne-Marie Launay Dit Calais, y tiennent une permanence de 10h à 12h.

Rénovation des salles de la rue des Marais

Le Bridge club pouliguennais compte près de 350 membres, dont 140 sont licenciés au Pouliguen, ce qui en fait le club le plus important de la Fédération d'Anjou. Chaque après-midi, près de 70 joueurs se retrouvent pour participer à des tournois. L'association occupe aujourd'hui un local situé boulevard de Civanam. Après la saison 2019,

elle devrait pouvoir s'installer dans un espace de 137 m², au sein du centre François Le Sollicec. Les salles de la rue des Marais seront en effet rénovées au premier semestre 2019*. La micro-crèche, qui est installée aujourd'hui à l'Accueil de loisirs, pourra alors investir le local rendu disponible boulevard de Civanam, idéalement situé entre le

restaurant municipal et le multi-accueil. Ce transfert sera le dernier d'une succession de déménagements, initiés avec celui du service de la Protection maternelle et infantile (PMI) vers le nouveau Centre médico-social de la rue du Croisic.

* selon le planning prévisionnel

Conseils gratuits d'un architecte

Vous désirez construire, agrandir, surélever, restaurer ou aménager une maison sur le territoire de Cap Atlantique ? Vous vous questionnez sur l'éco-conception, les biomatériaux ou les économies d'énergie ? Vous souhaitez un éclairage sur les démarches administratives et les différentes maîtrises d'œuvre possibles ? Avant de vous engager dans un projet, dès les premières réflexions, profitez des conseils gratuits d'un architecte lors des permanences du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Loire-Atlantique.

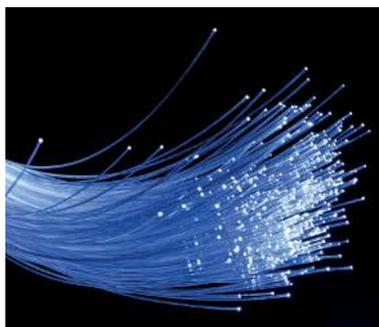
Rendez-vous le premier mardi du mois, de 14h à 17h, à CAP Info Habitat-Energie (1 place Dolgellau à Guérande).

Rendez-vous auprès de Cap Atlantique : 02 51 75 15 36
service.instructeur@cap-atlantique.fr
Plus d'infos : www.caue44.com

Lors de votre rendez-vous, pensez à apporter le plus de documents possibles (plan, PLU, photos, croquis...), les conseils de l'architecte n'en seront que plus précis.

Nouveau

La fibre arrive à la maison



Aussi fin qu'un cheveu, la fibre optique permet de transférer les données à grande vitesse via la lumière. Elle offre une connexion internet ultra rapide, permet de télécharger des fichiers en un rien de temps, de bénéficier de la télévision en haute définition, de la 3D, ou encore de se connecter sur plusieurs appareils, au sein

d'un même foyer, avec une rapidité toujours égale.

En juin dernier, Orange et SFR sont parvenus à un accord national et se sont engagés à atteindre 92% de logements raccordables d'ici à fin 2020. Les deux entreprises ont rendu leurs engagements de couverture « juridiquement opposables ». Autrement dit, elles s'exposeront à d'importantes sanctions financières en cas de retard. Les 8% restants seront raccordables à la demande (avec participation financière spécifique éventuelle du demandeur selon les cas de figure). Les deux opérateurs se sont répartis les zones sur lesquelles ils étaient auparavant en concurrence d'implantation. Au Pouliguen, c'est ainsi Orange qui se chargera du déploiement de la fibre, à compter de janvier 2019.

A noter : l'exclusivité d'Orange ne concerne que le déploiement du réseau (infrastructures optiques), mais pas les services de fournitures internet.

Donnez votre avis sur l'avenir de l'eau

Qualité de l'eau, enjeux écologiques, adaptation au changement climatique, risques d'inondation... L'avenir de l'eau vous préoccupe ? Jusqu'au 2 mai 2019, donnez votre avis sur www.prenons-soin-de-leau.fr. En répondant au questionnaire, vous contribuerez à la définition de la stratégie de reconquête de la qualité de l'eau et à la gestion des risques d'inondation du bassin Loire-Bretagne.

Un éco-quartier à Cornin



©Pierre Foucault

En juillet dernier, la municipalité a lancé un appel à candidature pour la création d'un éco-quartier dans le secteur de Cornin. 34 logements minimum sont attendus. Parmi eux, du locatif social, des logements disponibles en accession aidée, mais aussi de l'accession libre. Selon le planning prévisionnel, le terrain, qui appartient actuellement à la Ville, devrait être cédé à un aménageur courant 2019, et les travaux de viabilisation devraient débuter en 2020.

Passage sécurisé boulevard de l'Atlantique



Sur le boulevard de l'Atlantique, un plateau surélevé va être réalisé, en accord avec le Conseil départemental. Ce dispositif permettra de ralentir la vitesse des véhicules, à proximité des commerces, mais aussi des entrées du camping municipal des Mouettes et de la future entrée indépendante menant à l'aire

d'accueil des gens du voyage. Les entrées « camping » et « aire d'accueil des gens du voyage » seront en effet prochainement dissociées. Conformément à la loi NOTRe*, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ont été transférés à Cap Atlantique.

*Nouvelle organisation territoriale de la République

Sport : site de Cramphore soigné



Au premier semestre 2019, des travaux seront menés sur le site de Cramphore. La main courante, en mauvais état, sera retirée. Les pistes, abîmées par la circulation de voitures et de scooters, seront réhabilitées. Le pourtour sera débroussaillé. Un élagage sanitaire sera effectué afin de

sécuriser les lieux, ainsi qu'un élagage des branches basses en vue d'installer une nouvelle clôture. Portail et portillon seront également remplacés. Ce chantier vise, d'une part, à restaurer l'aire sportive, et d'autre part, à limiter la présence de véhicules et de déjections canines.

Service urbanisme : Patricia Cariou a passé le relais à Céline Derouet



Au 1^{er} janvier 2019, Patricia Cariou fera valoir ses droits à la retraite. Secrétaire de formation, elle a travaillé durant 16 ans pour un établissement bancaire parisien, avant de rejoindre les services municipaux pouliguennais en mai 1990. D'abord recrutée pour un remplacement congé maternité, elle aura finalement passé 28 ans¹/₂ au service urbanisme de la Ville. En cette fin d'année, elle a passé le relais à Céline Derouet qui lui succédera à son poste.

Service urbanisme : 02 40 15 08 06 –
urba@mairie-lepouliguen.fr
Du lundi au vendredi : 9h-11h45 / 13h30-17h (sauf mercredi après-midi)

Aides à la rénovation

Vous avez un projet de rénovation ?

Qu'il s'agisse de travaux d'économies d'énergie, de maintien à domicile et d'accessibilité, ou encore de réhabilitation de votre assainissement non collectif, des aides et des subventions existent. Cap Atlantique peut vous accompagner dans les démarches pour les obtenir.

Permanences Cap Info Habitat le deuxième mercredi du mois, 9h30-11h30, en mairie du Pouliguen – Sur rendez-vous auprès de Catherine Leroux-Chevillard : 02 51 75 77 95 – catherine.leroux@cap-atlantique.fr



Développer le programme environnemental était une orientation clé de la municipalité. D'ici fin 2020, vont éclore de nombreux projets, qui viendront renforcer la qualité vie pouliquennaise.



©Christian Braut

La Grande Côte

Au Pouliguen, à Batz-sur-Mer et au Croisic, c'est bientôt 174 000 euros HT qui vont être investis par Cap Atlantique et le Département afin de préserver la côte. Améliorer l'état de conservation des milieux naturels littoraux, et offrir de meilleures conditions d'accueil pour la flore patrimoniale, sont les objectifs de ce plan. Concrètement, le programme d'actions est le suivant :

- De janvier à mars 2019, les fils métalliques longeant le sentier côtier seront retirés sur 3 km et remplacés par un double fils posé à 60 cm de hauteur et sur 4 km. Cette phase sera menée par le Département.
- De septembre à décembre 2019, des actions seront menées afin de contenir la végétation invasive et non indigène. Ce projet a été élaboré en concertation avec les associations locales de protection de l'environnement (DECOS, ASPEN), la Ville du Pouliguen et Cap Atlantique.
- De 2020 à 2023, les pelouses seront fauchées et les espèces invasives contrôlées.

113 400 € HT seront financés par le Département et 60 600 € HT par Cap Atlantique. Le montant total est éligible aux subventions à hauteur de 40 % par l'État, 40 % par le Fonds européen de développement régional et 20 % par les maîtres d'ouvrage.

Armérie maritime



Oseille des rochers



Statice



Le saviez-vous ?

La Grande Côte abrite des milieux naturels rares et classés au titre de Natura 2000 tels que :

- les landes littorales très marquées par l'action du vent et des embruns ;
- des pelouses tolérantes à la salinité de l'air, sur lesquelles peut se développer l'armérie maritime.

La côte accueille également de nombreuses espèces de flore patrimoniale telles que :

- l'oseille des rochers ;
- la statice à feuilles ovales ;
- ...des espèces protégées et rares en Loire-Atlantique mais particulièrement bien représentées sur le littoral pouliquennais.



Les Bôles de Goustan



En entrée de ville, entre l'Hôtel**** et l'étié, les Bôles de Goustan permettent de relier le quartier de la Minoterie au centre-ville. Cette zone de plus de 10 000 m² est actuellement valorisée par la Ville. Les cheminements ont été redessinés et ensablés, et leurs abords engazonnés.

Le terrain, quant à lui, sera pour partie recouvert d'une prairie fleurie composée d'arméries maritimes, de pâquerettes, d'œillets, ou encore de graminées. Pour l'autre partie (située au Nord), la terre, relativement pauvre aujourd'hui, sera réaménagée grâce à de l'engrais vert.

Des arbres seront également plantés : un chêne vert, un peuplier, un bouleau et cinq cupressus dans l'alignement de ceux déjà plantés à proximité : « *Ils seront plantés de manière plus espacée, afin qu'ils puissent s'épanouir pleinement* », précise Julie Hénaff, responsable du service des espaces verts.

Deux arbres, offerts par la Région, seront également plantés, en partenariat avec Fransylva, le réseau des sylviculteurs des Pays de la Loire (exploitants de forêts).

Bientôt du sel « made in » Le Pouliguen !

A proximité du rond-point de la gare, le long du boulevard de l'Atlantique, le marais salants du « Clos Cario » est protégé tant il est riche de biodiversité. Il attire particulièrement l'avocette, la mouette rieuse ou encore la foulque macroule... Mais pour remplir pleinement son rôle, il doit régulièrement être entretenu. Et qui de mieux placé pour entretenir un marais qu'un paludier ?



C'est la raison pour laquelle, la Ville œuvre aux côtés de Cap Atlantique afin de pouvoir remettre ce lieu en saliculture.

Début 2019, des travaux hydrauliques et de clôture seront ainsi effectués par Cap Atlantique. Une dizaine d'œillets seront remis en état à l'automne par un paludier conventionné, qui pourra les exploiter l'été suivant (2020). Le paludier travaillera une dizaine de nouveaux œillets à l'automne suivant et pourra ainsi exploiter une vingtaine d'œillets d'ici 2021.

Ce projet vise cinq objectifs :

- restaurer les lieux et favoriser le développement des espèces les utilisant ;
 - lutter contre les espèces invasives (baccharis notamment) ;
 - favoriser le développement de pratiques de gestion pérennes et durables ;
 - développer les connaissances sur les habitats et les espèces des marais salants ;
 - sensibiliser le public et les acteurs locaux aux enjeux biologiques.
- Dans les mêmes perspectives, il est à noter que le pâturage sera effectué par des moutons.

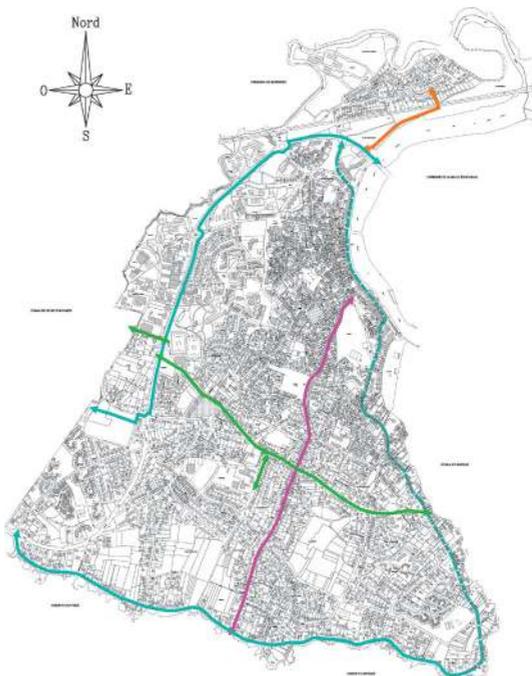
Financement

La communauté d'agglomération a intégré le projet LIFE SALLINA, validé par la Commission européenne en juin dernier. Ce plan vise à restaurer et conserver les marais salants et salés. À l'échelle régionale, l'opération affiche un prévisionnel de 4 890 137 euros, financés par l'Union européenne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région et le Ministère de la transition écologique et solidaire. Sa mise en œuvre se déroulera jusqu'en 2023.

Réseau cyclable renforcé

Développer la pratique du vélo, c'est réduire les émissions de CO₂ au quotidien ; c'est aussi promouvoir le loisir et le tourisme. D'ici à 2020, la Ville du Pouliguen va venir renforcer trois itinéraires cyclables :

- afin de relier le quartier de la Minoterie au centre-ville, une piste verte a déjà été créée, sans franchissement du passage à niveau (voir p.11) ;
- une liaison entre l'itinéraire Vélocéan à l'Ouest (boulevard de l'Atlantique) et la route côtière à l'Est, permettra de desservir les équipements publics (collège, équipements sportifs...);
- une liaison entre le centre-ville, au Nord, et la piste cyclable de la côte, au Sud, sera réalisée.



- L'itinéraire cyclable, longeant Le Pouliguen, sera lui aussi renforcé d'ici à 2020. Ce dernier itinéraire, d'intérêt communautaire, sera réaménagé par Cap Atlantique dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma directeur vélo. Ce plan, à l'échelle de la communauté d'agglomération, prévoit sur 10 ans, 38 opérations pour améliorer, sécuriser, relier et créer 235 km de réseau. Ce programme est mené par Cap Atlantique, par le Département pour ce qui concerne le réseau Vélocéan hors agglomération, et par les communes. Au total, 4 100 000 euros HT sont investis.

À noter : Sur la Grande Côte, le faïençage de la piste cyclable nécessitera une reprise de l'enrobé, qui s'effectuera en trois phases. La dépense est estimée à 60 000 € par an sur trois années.

Jalonnement piétonnier : testé et approuvé



Afin de désengorger le cœur de ville, la Ville invite tous les automobilistes à stationner leurs véhicules sur les cinq parkings de proximité (du port, de l'église, et boulevard de Civanam). Pour les visiteurs ne connaissant pas Le Pouliguen, la signalétique automobile a été renforcée. Une fois garés, les piétons sont désormais guidés vers le centre par une signalétique marquée au sol (photo). Testé au cours de l'été 2018, le dispositif s'est avéré concluant et sera reconduit.

Séances de "Remise en selle"

Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de Cap Atlantique propose des séances de « remise en selle » dans le but de redonner de l'autonomie complète et de la mobilité à des personnes adultes aujourd'hui sans permis de conduire ou en manque de confiance à l'égard de la pratique du vélo principalement dans les centres-villes.

Des séances individuelles adaptées à chaque personne sont animées par l'association « Place au vélo ». L'inscription à l'association est entièrement prise en charge par le CISPD de Cap Atlantique (assurance comprise).

Inscriptions : 02 28 54 17 41

Ne jetez rien dans les grilles



Des plaques marquées « Ici commence la mer » seront prochainement installées sur une vingtaine de grilles d'eaux pluviales au Pouliguen. Cette action vise à sensibiliser les usagers au fait que tout ce qui est jeté dans les grilles d'eaux pluviales, va directement dans la mer. Sur le territoire de Cap Atlantique, il existe en effet deux réseaux : l'un réservé aux eaux usées qui sont traitées ; l'autre dédié aux eaux pluviales qui ne sont pas traitées et rejetées dans la mer. Les plaques sont achetées par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (60%) et par Cap Atlantique (40%). Elles seront posées début 2019 par la Ville en des lieux stratégiques : plages, place du marché, aire de campings-cars...

Luttez contre les plantes invasives



A l'échelle mondiale, les plantes invasives sont considérées comme la deuxième cause de perte de biodiversité. Introduites artificiellement, elles se reproduisent et se disséminent très efficacement. Les faibles pressions des prédateurs et l'absence de concurrents leur permettent de dominer les autres espèces végétales. Dotées d'une forte capacité d'adaptation, elles sont particulièrement difficiles à éliminer. Au Pouliguen, comme dans d'autres communes du territoire, nombreux sont les jardins qui hébergent eux-mêmes des plantes invasives, sans que leurs propriétaires ne le sachent. Apprenez à reconnaître le *Baccharis halimifolia* ou encore la Renouée du Japon en téléchargeant le document disponible sur www.cap-atlantique.fr et remplacez-les par des essences locales : Prunellier, Fusain d'Europe, Chêne vert, Aubépine, Noisetier, Troène...

A noter : N'utilisez pas de désherbant sur les plantes invasives. Les résultats sont décevants et ces produits contribuent à la pollution des eaux. Leur utilisation est interdite (sauf dérogation) en bordure de fossés, sur les plans d'eau et dans les zones humides.



Petit bassin

Mûrier platane sans fruits : c'est l'essence d'arbre qui a été plantée autour du petit bassin de la promenade. Résistante aux conditions de bord de mer (embruns, vent), peu consommatrice en eau, cette espèce voit ses racines se développer en profondeur, et non pas en surface. Huit sujets ont été placés par l'entreprise Morisseau & Racine Carrée mi-novembre, période propice aux plantations. A cette occasion, les abords du petit bassin ont pu, à leur tour, être pavés, à l'image du reste du quai.

Participez au concours "Embellissons notre environnement"



En participant au concours « Embellissons notre environnement », les particuliers contribuent à valoriser le cadre de vie en général. C'est la raison pour laquelle, tous les participants sont chaque année récompensés par la Ville (bons d'achats, compositions florales...).

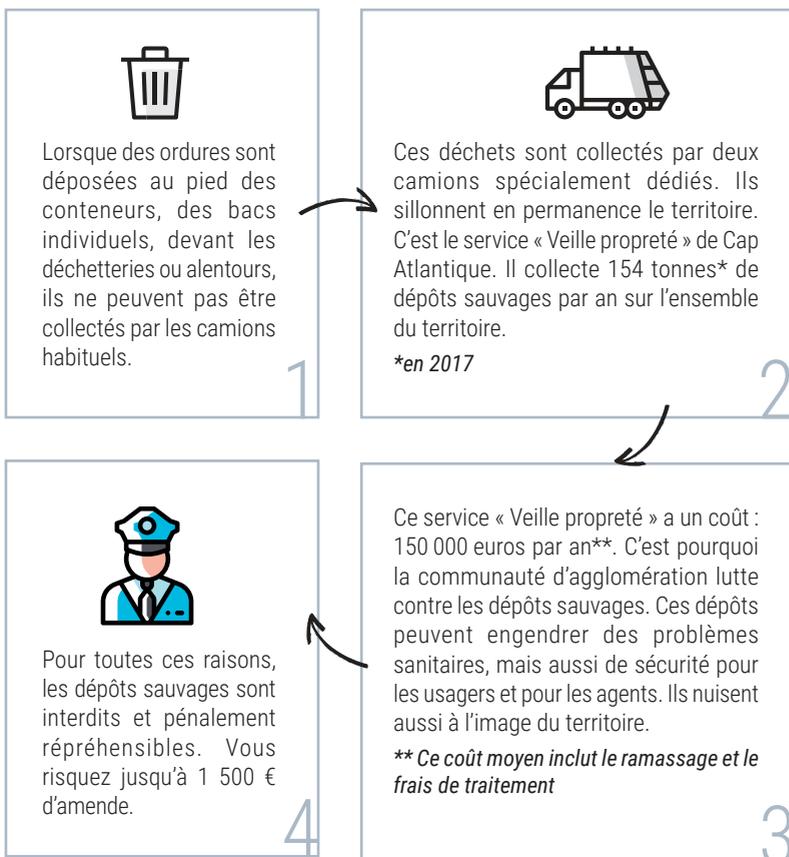
Cette année, les grands gagnants sont :

- **Grands jardins** : Gérard Houppin, Danièle Madem
- **Petits jardins** : Marylène Rochefort
- **Balcons et terrasses** : Yvette Deblander
- **Pas-de-porte** : Marc Madem
- **Jardins collectifs** : Daniel Mezzalira



Laisser les ordures à côté du conteneur : ça peut coûter cher

Il vous est déjà arrivé de déposer vos ordures à côté des conteneurs en raison de bacs saturés ou pour aller plus vite ? Attention ! Ces « dépôts sauvages » sont passibles d'une amende... Pourquoi ?



Comment faire ?

Concrètement, si vous constatez que les conteneurs collectifs ou que vos bacs individuels sont saturés (cela peut se produire ponctuellement, notamment lors de fortes affluences de population), déposez vos déchets dans un autre point (carte des points sur le site de Cap Atlantique).

Service déchets de Cap Atlantique : 02 51 76 96 16 - accueil.herbignac@cap-atlantique.fr

Le bon geste : Fermez bien les volets et les rideaux le soir...

... et économisez 5 % à 10 % d'énergie

GESTES SIMPLES

- Aérez 5 minutes en grand, c'est suffisant. Assurez-vous que les radiateurs soient éteints.
- Vérifiez l'étanchéité de vos fenêtres.
- Évitez d'installer les lits, canapés, bureaux... près des parois froides (fenêtres, murs vers l'extérieur).
- Fermez les volets et rideaux pour emprisonner un volume d'air sec et immobile : celui-ci devient alors isolant.
- En hiver, profitez de la chaleur du soleil à travers les vitres exposées au sud : c'est gratuit !

ACHATS MALINS

- Des joints : posez-les autour des fenêtres et des portes et vérifiez l'état des mastics. Vous pouvez ainsi économiser jusqu'à 100€ par an !
- Des rideaux : choisissez-les épais pour la nuit.
- Des isolants : vérifiez votre isolation et n'hésitez pas à la remplacer (grenier, cave, fenêtres,...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les grilles de ventilation doivent être dégagées et nettoyées au minimum tous les ans.

En savoir plus :

www.info-energie-paysdelaloire.fr



Nouveau !

Vous pouvez désormais déposer les petits emballages en aluminium dans les bacs jaunes :

- Capsules de café
- Feuilles d'aluminium
- Bougies chauffe-plats
- Collerettes et bouchons
- Opercules et couvercles

Pour tout savoir sur le recyclage, demandez la nouvelle édition du « Mode d'emploi des déchets », disponible à l'accueil de la mairie.

L'école multisports municipale

Depuis la rentrée scolaire, l'école multisports municipale est venue se substituer aux TAP*, à l'animation sportive départementale et a englobé les différents stages sportifs organisés pendant et hors périodes scolaires. « L'an dernier, nous annonçons le retour à la semaine de quatre jours, et par conséquent la suppression des TAP*. Nous avons alors ressenti un besoin de la part des parents concernant le maintien des activités sportives en période scolaire, au-delà de ce que proposait l'école multisports départementale. Nous souhaitons continuer à offrir un service de proximité », expliquent Valérie Ganthier, adjointe à la jeunesse, Dominique Breteau, déléguée à la vie

scolaire, et Annaïck Le Nozach, adjointe au sport.

Valérian Peslier, l'animateur sportif de la commune, détaille : « Cette école est destinée aux enfants de 6 à 11 ans (du CP au CM2) qui veulent découvrir différentes activités afin de s'orienter plus facilement vers un club par la suite ». Hockey, athlétisme, acrogym, vélo, orientation, tir à l'arc... les jeunes pourront tester tout un panel de disciplines.

Concrètement, les inscriptions s'effectuent sous forme de cycle de 5 à 8 séances (10 € le cycle), ou de stage pendant les vacances (entre 10 et 25 €, selon les activités).

*Temps d'activités périscolaires

EN PERIODE SCOLAIRE

Le mercredi • 13h30-14h30 • Salle de l'Atlantique • Ouvert à tous les enfants

Le jeudi • 16h-17h15 • Départs et retours de l'école P. Lesage
Pour les écoliers de P. Lesage

EN PERIODE DE VACANCES

Stages, à la journée, sur 3 jours, ou à la semaine • Ouvert à tous les enfants

Pour en savoir plus : Valérian Peslier, animateur sportif municipal - Salle de l'Atlantique, boulevard De Coubertin - 06 77 99 75 03 – sportlepouliguen@gmail.com

Programme sur : www.lepouliguen.fr (Cliquez sur « Programmes jeunesse » en page d'accueil)

Mémo vacances

NOËL :

Du samedi 22 décembre 2018
au dimanche 6 janvier 2019

HIVER :

Du samedi 9
au dimanche 24 février 2019

PRINTEMPS :

Du samedi 6
au lundi 22 avril 2019 inclus

PONT DE L'ASCENSION :

Du mercredi 29 mai
au dimanche 2 juin 2019

GRANDES VACANCES :

Samedi 6 juillet 2019

Bienvenue à Lucie Bouzegzi !



Lucie Bouzegzi remplace temporairement Anna-Magdaleina Gianasso à la tête

de l'Espace jeunes.

Elle coordonne également le Conseil municipal des jeunes.

Originaire de Vannes, Lucie Bouzegzi a travaillé durant 3 ans pour l'Espace jeunes de Ploeren (Morbihan).

Conseil municipal des jeunes : mandat 2018-2019



Lalie Allard, Fatou Bop, Jade Bouleau, Ilan Bourreau, Mathis Breteau, Alexis Cogen, Baptiste Cogen, Victoria Cogen, Fabio Fagiani, Giovanna Fagiani, Nathan Floranceau, Dayana Kwiryng, Agathe Lefort, Salomé Lehuède, Charlotte Lussignol Vouge, Emma Moranton, Lou Pasquiou, Meryl Rambaud.

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) compte cette année 18 membres.

Les adolescents fourmillent d'idées qu'ils ont présentées lors de leur première séance plénière : organiser une collecte de déchets participative afin de sensibiliser le public à la pollution, ajouter des bancs supplémentaires autour du skate-park, ou encore mettre des vélos en libre-service.

Ils vont désormais étudier la faisabilité de leurs projets en groupe de travail. Quelques jours après leur investiture, les adolescents endossaient déjà leur rôle de représentants élus en participant à la commémoration de l'Armistice 1918.

Il est à noter qu'en 2019, le CMJ célèbrera ses 30 années d'existence.

Aménagement du site sportif de Cramphore

voir p.9

Devenez « ami » de la résidence Andrée Rochefort

Lecture, musique, bricolage, cinéma, théâtre, cuisine, art floral, jeux de société, balades, mais aussi séances de zoothérapies et de socio-esthétiques... toutes ces activités ludiques sont au programme des résidents de l'EHPAD* Andrée Rochefort. Elles le sont grâce, notamment, à l'implication des Amis de la résidence. Claudine Jacquelin est la présidente de cette association fondée en 2006. Elle indique : « *Nous secondons les animatrices et travaillons en étroite collaboration avec la directrice, Marie-Thérèse Rondineau, la vice-présidente du CCAS, Marie-Jo Juteau, et le médecin coordonateur* ». Objectifs : maintenir les liens sociaux et familiaux au sein de l'établissement, mais aussi lutter contre la solitude de certains résidents. Au fil des ans, les bénévoles ont su créer des liens avec les associations et structures jeunesse pouliguennaises. N'hésitez pas à rejoindre cette équipe dynamique. Quelques gestes et un peu de temps suffisent. L'engagement peut être régulier ou ponctuel, et il n'est nul besoin d'avoir un proche hébergé.

Contact : 06 84 75 26 56 - claudine.jacquelin@free.fr - *EHPAD : Établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes

Le saviez-vous ?

Votre magazine municipal est régulièrement distribué par les « Amis de la résidence Andrée Rochefort ».

France Parkinson : une antenne au Pouliguen



En France, plus de 200 000 personnes sont touchées par la maladie de Parkinson. Reconnue d'utilité publique, l'association France Parkinson leur vient en aide, à eux, mais aussi à leurs proches. La structure nationale possède une antenne locale sur la presqu'île, plus exactement au Pouliguen. Ils sont une quarantaine à se retrouver à la salle de la Duchesse Anne une matinée par mois depuis 3 ans. Jean-Pierre témoigne : « *J'ai 65 ans. Retraité en juin, j'ai été diagnostiqué en juillet. Ça m'est tombé dessus comme ça, et depuis, je suis à la recherche de ressources* ». Son épouse, Françoise, l'accompagne : « *Je suis désormais une "aidante", mais c'est un terme que je ne maîtrise pas encore. Sur Internet, on lit le meilleur comme le pire. Le plus instructif, c'est encore d'écouter les malades* ». Chaque matinée est ponctuée par une discussion avec un intervenant extérieur : orthophoniste, membre de l'association guérandaise Al'Fa Répit (dédiée aux aidants), ou encore, professeure de Tai-chi-chuan. Stéphane Robert est l'un des quatre animateurs de l'antenne, aux côtés de Marie-Pierre Brenelière, Joëlle Parnel et Yves Sallaud. Il explique : « *Les activités intellectuelles et physiques permettent de retarder la dépendance* ».

Contact : Yves Sallaud - 06 14 50 13 48 - [yvessallaud@sfr.fr](mailto:yvessallaud@ sfr.fr) - www.franceparkinson.fr - Réunion le deuxième samedi du mois, 9h30-12h30, salle de la Duchesse Anne

Mouvements

Nouvelles associations :

- Collectif des commerçants et artisans du Pouliguen | Président : Thomas Coquantif | Siège social : 3, quai J. Sandeau, au Pouliguen
Contact : collectifpouliguen@gmail.com
- Association pour la Protection du quartier de la Place des Puits | Président : Gilles Jouan De Kervenoael | Siège social : 5 allée des Macareux, au Pouliguen | Contact : assopp@laposte.net

Nouvelle présidence :

- Philippe Tranchant a remplacé Sylvie Don à la tête de l'association Mei hua zhuang | Siège social : 5 rue du Carbonet, à Bats-sur-Mer | Cours le mardis, 16h45-18h45, salle de l'Atlantique
Contact : phytranchant@gmail.com

Bénitier de la chapelle : travaux de préservation

À la Chapelle Saint-Julien Sainte-Anne, se trouve un bénitier en granit dont la pierre s'est progressivement fragilisée. Afin de le préserver, les boiseries attenantes, présentant des traces d'humidité, ont d'abord été retirées. Cette humidité est naturelle. Le problème est qu'elle ne parvient pas s'évaporer à travers le ciment recouvrant le sol et les murs de la chapelle (joints entre les pierres). La



solution : éliminer le ciment autour de la base du bénitier, afin que l'humidité ne migre pas exclusivement vers le pied. Cette opération a permis de découvrir un ancien sol, sous le ciment, constitué de tomettes. Christine Grenouilleau est spécialisée dans la restauration de sculptures et la conservation préventive. Elle a réalisé ce travail passionnant aux côtés des services municipaux. Elle indique : « **Il est fort probable qu'un autre sol existe encore dessous, mais pour le voir, l'intervention d'archéologues serait nécessaire** ».

Les travaux ont été réalisés sous le contrôle scientifique et technique de Clémentine Mathurin, conservatrice des monuments historiques, et de Laurent Delpire, conservateur des antiquités et objets d'art de Loire-Atlantique. Le montant s'est élevé à 2856 €, dont 952 € subventionnés par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Les ateliers du "Je dis..."



Vous avez envie d'écrire mais n'osez pas vous lancer ? Vous aimez rédiger mais avez besoin d'un nouvel élan ? L'association Le Sel des mots vous invite, une fois par mois, à participer à un atelier d'écriture, organisé à la bibliothèque en partenariat avec la municipalité. Frédérique Maupu-Flament, journaliste, auteure, et médiatrice du livre au sein de l'association Le Sel des Mots, en est l'animatrice. Elle précise : « **Créativité, liberté et bienveillance, sont les mots-clés de ces rendez-vous** ». Les productions du cycle seront présentées en lecture publique lors du salon « Nau Belles Rencontres ».

Prochains ateliers : jeudis 17 janvier, 28 février, 21 mars, 25 avril, 14h30-17h30 – Bibliothèque – Tarifs : 30 euros le cycle ou 5 euros la séance - Inscriptions : 06 87 26 10 90 - 02 40 62 31 38

Les coups de cœur de la bibliothèque

Les bibliothécaires de la Ville nous livrent leur sélection de l'hiver...

ROMAN

Chien-Loup, de Serge Joncour, chez Flammarion



Serge Joncour raconte l'histoire, à un siècle de distance, d'un village du Lot, et c'est tout un passé peuplé de bêtes et anéanti par la guerre qu'il déterre. Il nous montre que la sauvagerie est un chien-loup, toujours prête à surgir au cœur de nos existences civilisées.

LIVRE JEUNESSE

La Fourmi rouge, d'Emilie Chazerand, par les éditions Sarbacane



Vania, 15 ans, se voit comme une malheureuse fourmi parmi les autres. Un jour, elle reçoit un courriel qui lui révèle son originalité... « **Un roman pour les adolescents plein d'humour et d'humanité. Ne soyez plus une banale fourmi noire, faites comme Vania, devenez une fourmi rouge !** »

MAGAZINE

Saveurs, par les éditions Hubert Burda Media



Chaque mois, ce magazine au papier glacé agréable à lire et pratique en cuisine, présente des recettes de saison, valorisant les bons produits, venant de toutes les cultures.

ET AUSSI : Retrouvez à la bibliothèque, tous les prix littéraires : Goncourt, Fémina, Renaudot...

Accueil bibliothèque : 3 rue du Croisic

Mardi, 16h-18h30 – Mercredi, 14h30-17h - Vendredi, 10h-12h30 / 16h-18h30 - Samedi, 10h-13h

Contact : 02 40 62 31 38 - bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr - Portail : <https://bibliotheque.lepouliguen.fr>

Abonnement : 10 € par an (gratuit pour les moins de 18 ans)

18 Patrimoine : travaux de

En 2017, des fissures ont été constatées dans la voûte de la première travée de la nef de l'église, ainsi que dans une voûte du bas-côté. L'architecte du patrimoine, Pierluigi Pericolo, a été missionné par la Ville, afin de scanner le bâtiment et d'élaborer un diagnostic. Suite à son étude, un plan d'actions a été établi afin d'entretenir l'édifice.

Pierluigi Pericolo
ARCHITECTE DU PATRIMOINE

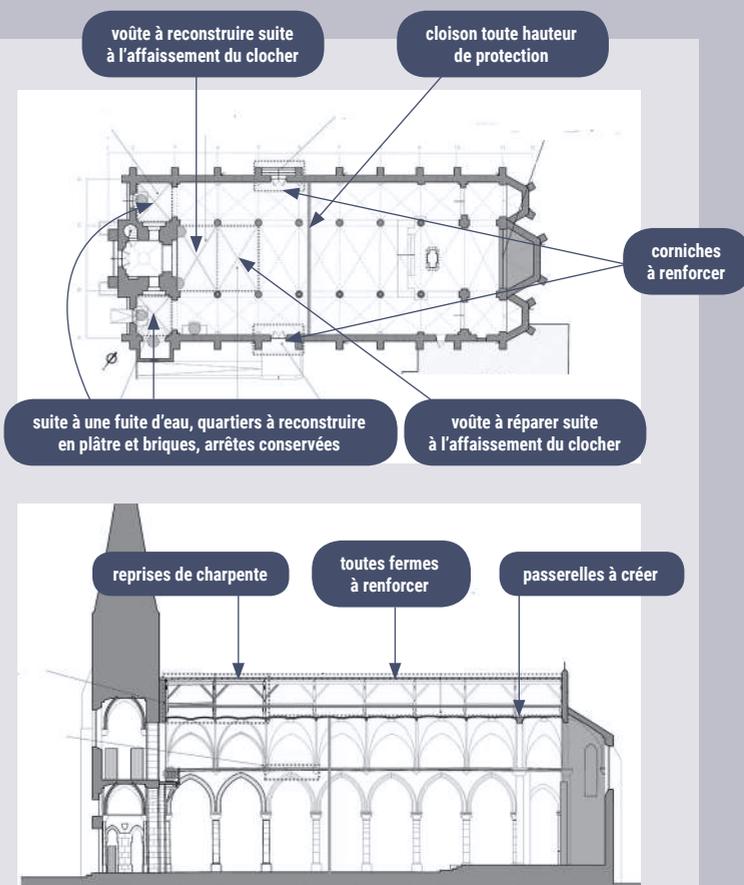


“ L'objectif est de réaliser les travaux engendrant de la poussière de février à fin juin, afin de pouvoir rouvrir l'église début juillet. Il est possible que des échafaudages subsistent en juillet. Il s'agira de finaliser les opérations ne créant pas de poussière (peintures par exemple), mais l'église pourra accueillir du public. S'agissant d'une rénovation, nous ne sommes pas à l'abri d'imprévus. ”

Pour des raisons de sécurité, **l'église sera fermée pendant le chantier, de début février à fin juin**, selon le planning prévisionnel.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au 19^e siècle, l'église Saint-Nicolas s'est construite notamment grâce à la participation financière des citoyens. Dès 1850 et pendant près d'un demi-siècle, l'abbé Gobin et son successeur l'abbé Sotin, vont solliciter les fidèles, y compris les estivants. Dans l'ancienne église désaffectée de la place des Halles, des loteries, des souscriptions, des quêtes et même des concerts vont être organisés à cet effet. Les dons seront ensuite répartis entre l'église et l'assistance aux plus démunis.



préservation de l'église

FONDATION



DU PATRIMOINE

En chiffres

Le coût prévisionnel en phase projet est estimé à 389 000 € HT.

Que vous soyez une entreprise ou un particulier, vous pouvez aider à financer ces travaux, en faisant un don à la Fondation du patrimoine.

Vous pourrez bénéficier de déductions fiscales :

• Pour les sociétés :

1000 € de don = 60% de défiscalisation, soit 400 € de dépense réelle

• Pour les particuliers

(impôt sur le revenu) : 100 € de don = 66% de défiscalisation, soit 34 € de dépense réelle

• Pour les particuliers

(impôt sur la fortune immobilière) : 1000 € de don = 75% de défiscalisation, soit 250 € de dépense réelle

Pour faire un don :

- Connectez-vous sur www.fondation-patrimoine.org et entrez dans le moteur de recherche : "église Saint-Nicolas du Pouliguen"

Ou

- Demandez le formulaire de souscription en mairie ou téléchargez-le sur www.lepouliguen.fr

Accompagnez ce formulaire de votre paiement en chèque, et retournez l'ensemble à la Fondation du patrimoine.

L'histoire de l'église

L'église Saint-Nicolas a 159 ans ! De style néo-gothique, elle est l'œuvre des architectes Faucheur et François Bougouin. Sa construction a débuté en 1860...

A l'époque, le tourisme balnéaire s'épanouit déjà depuis plus d'une décennie. La commune du Pouliguen se développe, elle aussi. Elle est née six ans plus tôt, en 1854, après s'être séparée de Batz-sur-Mer. Le premier Maire, Jules Benoît, s'entend avec le conseil de fabrique, qui administre alors les biens de la paroisse. Il s'entend également avec les autorités religieuses, pour bâtir un nouveau lieu de culte. Celui existant place des Halles, datant du 17^e,



s'avère trop petit et délabré. Il est d'abord envisagé d'installer le nouvel édifice au bout du port, le clocher pouvant servir de repère pour les marins, mais il faut détruire une maison. La municipalité achète alors un terrain, proche du centre. La construction débute en 1860 et est livrée au culte en 1864, avant l'achèvement des travaux. L'édifice de la place des Halles devient un marché couvert et une salle de spectacles jusqu'à sa démolition en 1912. La nouvelle église est simple : trois nefs appuyées sur des colonnes en granit de Batz, pas de transept*, une abside* à trois pans coupés ; la charpente est visible (les voûtes viendront plus tard) et le sol est en terre battue. Le clocher n'est édifié et reçoit ses quatre cloches qu'en 1896, le temps de réunir les fonds pour le construire.

Aujourd'hui, l'« Association Eglise Saint-Nicolas – Patrimoine cœur de ville » est en train d'éclorre, portée par le président des Greniers de la mémoire. Selon la loi de 1905, elle sera apolitique et laïque. Elle aura pour objectif de fédérer toutes les énergies en vue de sauvegarder l'église, et ainsi poursuivre l'œuvre des abbés Gobin et Sotin en leurs temps.



Pour tout savoir sur les travaux de l'église, une réunion d'informations sera organisée. La date en sera précisée début 2019. À cette occasion, l'« Association Eglise Saint-Nicolas – Patrimoine cœur de ville » sera présentée.

20 Paroles d'élus

Chères Pouliguenaises, Chers Pouliguenais,

Avec la fin de l'année, débutent les fêtes qui sont traditionnellement un moment de bonheur.

L'actualité tempère ce sentiment et nous rappelle qu'il y a des difficultés, des souffrances, de la solitude, de l'angoisse, des drames.

La politique de la commune se veut proche des préoccupations quotidiennes des citoyens. Notre ville est reconnue comme authentique et familiale. C'est ce que nous voulons conserver en aidant notamment les associations, en rendant le sport et la culture accessibles à une grande majorité, en n'alourdissant pas la fiscalité, en maintenant un environnement de qualité.

Nous restons et resterons à votre écoute. Beaucoup a été fait, mais tout ne peut pas être fait, et, l'intérêt général est essentiel.

Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année. Tous nos vœux les plus sincères de bonheur et de bonne santé.

Votre équipe de la majorité.

Quand on n'a pas de foncier il faut avoir des idées



Le reconnaissez-vous ?

C'est le boulevard de l'Atlantique tel qu'il aurait pu évoluer et offrir des logements pour renforcer notre population et favoriser l'arrivée de nouvelles familles. Avantage : aucune charge pour notre commune car les immeubles ci-dessus sont sur des terrains privés dont les propriétaires seraient motivés pour les vendre. Au fil des années, cette partie du boulevard classée en « zone d'activités économiques » a perdu de son sens avec une alternance de maisons et de locaux divers.

Le transfert de compétence de cette activité économique au profit de Cap Atlantique a été voté en octobre 2018, et nous avons à cette occasion proposé à M. le Maire, en commission et en conseil, d'exclure une bande foncière le long du boulevard, du périmètre « dit économique » pour libérer du foncier urbanisable en logements.

Il nous a été opposé une fin de non-recevoir.

Notre proposition n'est-elle pas préférable à l'urbanisation de zone naturelle ou à une insertion inadéquate de projets trop denses dans certains lieux très qualitatifs? Elle aurait permis de valoriser le boulevard par une densification modérée (2 à 3 étages max.) sans impacter l'environnement et en améliorant le cadre de vie.

N'était-elle pas mieux que la densification massive réalisée bld de la Libération ?

Ayons des idées tous ensemble et débattons-en avec toujours cette volonté de préserver notre beau cadre de vie !

Sur ce, oubliez les soucis, souriez en famille et entre amis, passez de très bonnes fêtes de fin d'année.

Toute l'équipe « Le Pouliguen Autrement »

naissances

VAN LAER Oanez	Saint-Nazaire	08/06/2018
MOLGAT VARENNE Aenorya	Saint-Nazaire	06/07/2018
PALLIER Alex	Nantes	09/09/2018
PALLIER Ugo	Nantes	09/09/2018
COBRAL de DIEULEVEULT Axelle	Saint-Nazaire	13/09/2018

décès

RASSIN épouse GAUTIER Micheline	15/06/2018	87 ans
ORHAN Hervé	24/06/2018	57 ans
VIAUD Michel	24/06/2018	92 ans
DURANT de SAINT ANDRÉ veuve MASSON Christiane	26/06/2018	93 ans
DOUCET Guy	30/06/2018	89 ans
CORBION Philippe	03/07/2018	63 ans
LEMAIRE Gérard	05/07/2018	71 ans
LE GLATIN épouse LE CAËR Maryse	08/07/2018	74 ans
GRIT René	09/07/2018	74 ans
LUCAS Jean	10/07/2018	79 ans
POISSON Michel	13/07/2018	82 ans
RABARDEL Louis	01/08/2018	78 ans
RIALLAND Jean	03/08/2018	95 ans
LE BARS Daniel	04/08/2018	71 ans
SOHIER Claudine	04/08/2018	67 ans
LUCAS (RABATA) Simone	16/08/2018	87 ans
BAHUAUD veuve BRETON Lucienne	18/08/2018	96 ans
RICHEUX Wilfrid	30/08/2018	46 ans
GEFFRAULT Louis	12/09/2018	77 ans
TESSIER Stéphane	14/09/2018	68 ans
POUNEAU Yveline	15/09/2018	74 ans
TESSIER épouse CAMPS Danielle	15/09/2018	77 ans
LOIRE veuve DRAIN Elisabeth	16/09/2018	90 ans
COMMAILLE (DEVILLERS) Paulette	19/09/2018	97 ans
LEGOULLON veuve HARTMANN Josette	25/09/2018	69 ans
LE PORT Jack	26/09/2018	93 ans
GROSJEAN veuve MONTAIGNE Jacqueline	28/09/2018	82 ans
SENAND Jean	30/09/2018	90 ans
LE JAN Arnaud	01/10/2018	53 ans
LEGUYADER veuve GEFFRAY Jeanne	02/10/2018	95 ans
GROSOT Lucien	07/10/2018	79 ans
DURAND veuve QUÉRARD Micheline	12/10/2018	95 ans
RAOULT Roger	13/10/2018	87 ans
DUCHESNE Daniel	19/10/2018	68 ans
BOUDIER Roland	25/10/2018	82 ans
REVEILLARD veuve LESCAUDRON Jacqueline	27/10/2018	93 ans
DELPLANQUE Eugène	07/11/2018	95 ans
LE TURNIER Jacques	07/11/2018	83 ans
DENIÉ épouse CADRO Adeline	13/11/2018	81 ans
JAN Yannick	12/11/2018	56 ans
DENIÉ épouse CADRO Adeline	13/11/2018	81 ans
COMPAGNON Michel	16/11/2018	84 ans
RAOUL Jean	18/11/2018	81 ans
GERVAIS Michel	19/11/2018	74 ans
MOREL épouse LEGRAIS Madeleine	19/11/2018	90 ans
LECALLO veuve AMIOT Marguerite	30/11/2018	96 ans
GOUR Bernard	01/12/2018	75 ans

mariages

ARCHIN Matthias	
JAFFRE Emeline	23/06/2018
TÉJON Ludovic	
FORESTIER Adeline	23/06/2018
D'ARTIGUES Guilhem	
FEVRIER-le BOUËTOUX de BRÉJERAC Anne-Laure	07/07/2018
ROUGET Anthony	
CAVALIN Lenaïg	12/07/2018
DEWOST Benjamin	
GODET-BERGHOLZ Lea	21/07/2018
ANTONIO Christophe	
LEFEBVRE Caroline	26/07/2018
DUBOIS Vincent	
SABARDEIL Marie-Astrid	27/07/2018
TRIOLET Guillaume	
LANGÉ Charlotte	27/07/2018
GOURBAL Pierre-Guillaume	
FRÉMONT Blandine	17/08/2018
MAINDON David	
RAM Valentine	17/08/2018
LEFRANÇOIS Frédéric	
CARMELLE Justine	25/08/2018
SPARFEL Maxime	
ERAZO Christin	07/09/2018
AUBRET Pauline	
CERCLÉ Justine	08/09/2018
MOIZAN Julien	
MARAIS Marine	06/10/2018
SLUSHNYI Oleksandr	
GONTSA Inna	27/11/2018

Les temps forts

RESTEZ CONNECTÉS

Connectez-vous gratuitement au web, grâce aux trois bornes WIFI, installées :

■ **À l'Office de tourisme**

30 minutes de connexion gratuites

- Devant l'Office de tourisme (en extérieur) : tous les jours, 8h-22h
- À l'intérieur de l'Office de tourisme : aux horaires d'ouverture (voir encadré ci-contre).

■ **Au point i-mobile, rue du Général Leclerc**

1h de connexion gratuite et de prises électriques à disposition pour recharger son appareil mobile.

Tous les jours, de février à fin septembre, pendant les vacances de la Toussaint et de Noël : du lundi au samedi, 9h-19h, et le dimanche 9h-12h (12h-19h le premier et le troisième vendredi du mois en raison de la permanence des élus dans ce local le matin)

■ **Au Petit bassin**

1h de connexion gratuite • 24h/24, 7j/7, toute l'année

Pour se connecter au web via ces trois spots, il suffit d'entrer son adresse mail. Si vous vous connectez dans les autres Bureaux d'information touristique et/ou chez les partenaires touristiques du territoire, vous n'aurez pas besoin de vous identifier de nouveau. Le réseau WIFI territorial est déployé par la communauté d'agglomération Cap Atlantique.

JANVIER

cérémonie des vœux

Vendredi 4 janvier • 18h
Salle A. Ravache • Entrée libre
VILLE DU POULIGUEN

accueil des nouveaux arrivants

Samedi 19 Janvier • A partir de 10h
Salle M. Baudry

Inscriptions préalables :
www.lepouliguen.fr

VILLE DU POULIGUEN

concert de la chorale alternance, accompagnée de l'orchestre de l'université de brest

Dimanche 27 janvier • 16h
Salle A. Ravache • Entrée libre
VILLE DU POULIGUEN

FÉVRIER

pôt-au-feu et soirée dansante

Samedi 2 février • 20h • Salle A. Ravache • Tarif unique : 22 €

Réervations : 06 84 86 66 79

ASSOCIATION FÊTE BRETONNE

ciné-repas

Samedi 2 février • A partir de 18h Cinéma Pax • Salle M. Baudry

Deux films et un repas de spécialités

Réervations auprès du cinéma.

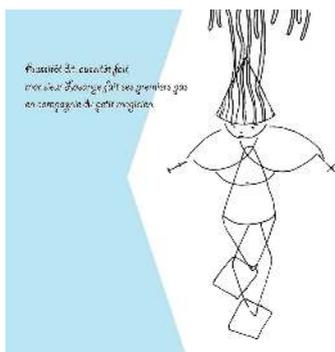
ASSOCIATION CINÉ'PHARE

salon vintage

Samedi 9 et dimanche 10 février
Salle A. Ravache • Entrée libre

ASSOCIATION POULIGUEN'N'ROLL

Atelier d'illustration



© Extrait du livre « Spaghettis Lignes de vie » par Laurence Poitou

La bibliothèque municipale proposera un atelier d'illustration animé par l'auteure et illustratrice pouliguennaise Laurence Poitou. Les enfants de 6 à 10 ans seront invités à imaginer une histoire, puis à l'imager. Diplômée des Beaux-Arts, Laurence Poitou est artiste-peintre figurative. Elle a déjà publié trois livres jeunesse.

Mardi 19 février • 10h - 12h • Bibliothèque • Gratuit

inscriptions : 02 40 62 31 38 -
bibliotheque@mairie-lepouliguen.fr

VILLE DU POULIGUEN

MARS

spectacle de magie

Dimanche 3 mars • 15h • Salle A. Ravache
Tarifs : 10 € par adulte • 6 € par enfant
Avec le Magicien Franklin Magic
Buvette et gâteaux

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

paëlla et soirée dansante

Samedi 9 mars • 20h • Salle A. Ravache
Tarif unique : 25 €

Danses en ligne et danses de salon

CLUB POULIGUEN

loto

Vendredi 15 mars • 20h • Salle A. Ravache
(ouverture des portes à 18h)

COMITÉ DE ŒUVRES SOCIALES (COS) DE LA VILLE DU POULIGUEN

théâtre

« Au frais de la Princesse », une comédie de Jean Franco

Du samedi 16 au samedi 30 mars
Cinéma Pax • Tarifs : 8.50 € par adulte - 4 € pour les scolaires

Réervations : Office de tourisme

GRUPE ARTISTIQUE DU POULIGUEN

journee nationale

du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc • Mardi 19 mars

vide-greniers

Dimanche 24 mars • 9h-18h
Salle A. Ravache

ASSOCIATION MUSICALE FARANDOLE

les fous de bassan en concert

Accompagné du groupe « C'est Nabum », au profit de l'association « Les Matelots de la vie ».

Dimanche 31 mars • 15h • Salle A. Ravache
Tarif unique : 8 €

ASSOCIATION LES FOUS DE BASSAN

AVRIL

7^e rencontres des artistes territoriaux

Dimanche 14 avril • 10h-18h
Salle M. Baudry • Entrée libre

ASSOCIATION POULIG'COLLECTIV'ARTS

chasse aux œufs



Le lundi de Pâques, la chasse aux œufs du Pouliguen sera organisée pour la troisième année consécutive dans le bois. Une quarantaine de bénévoles, ainsi que des résidents de la maison de retraite Andrée Rochefort, se mobiliseront pour décorer des œufs factices, qui seront ensuite dissimulés dans trois secteurs du bois (pour trois tranches d'âges). 5000 friandises seront réparties dans 500 sachets à remporter par les enfants.

Lundi 22 avril • 10h-12h • Bois • Gratuit

[inscriptions sur place](#)

COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES, CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES, OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (OMCL), VILLE DU POULIGUEN, MAGASIN INTERMARCHÉ LE POULIGUEN - BATZ-SUR-MER

journée nationale

du souvenir des victimes et des héros de la déportation • Dimanche 28 avril



MAI

salon littéraire « nau belles rencontres »

Les petites maisons d'édition vous présenteront le fruit de leur travail passionné, en compagnie des auteurs et illustrateurs. Au programme : tables rondes, débats, ateliers d'écriture, d'illustration...

Du vendredi 3 au dimanche 5 mai • 10h-19h
Salle M. Baudry

ASSOCIATION LE SEL DES MOTS

ouverture d'ateliers d'artistes

Du vendredi 3 au dimanche 5 mai
Entrée libre • Adresses des ateliers :
www.ouvertureateliersdartistes.com

ASSOCIATION ATELIERS D'ARTISTES
EN PRESQU'ÎLE

loto

Dimanche 5 mai • 14h • Salle A. Ravache
(ouverture des portes à 12h)

ESPÉRANCE MOUETTE BASKET CLUB (EMBC)

anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai

les nautiques du pouliguen



Du vendredi 24 au dimanche 26 mai
Quai Jules Sandeau

HÉLIA NAUTISME ENVIRONNEMENT

derby dragon international



Du dimanche 26 au jeudi 30 mai • Baie

YACHT CLUB

JUIN

open international d'ultimate « yes but nau »

Du jeudi 30 mai au samedi 1er juin • Plage du Nau • Finales le samedi • à partir de 15h

LES FRISBEURS NANTAIS

fête de la musique

Vendredi 21 juin • A partir de 18h
Quai Jules Sandeau et centre-ville

VILLE DU POULIGUEN

viva pouligue'n'roll

Du vendredi 28 au dimanche 30 juin
Place des cirques et salle A. Ravache

ASSOCIATION POULIGUE'N'ROLL

journée nationale

Commémoration de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi • Mardi 18 juin

OFFICE DE TOURISME
INTERCOMMUNAL
BUREAU DU POULIGUEN

Quai Commandant l'Herminier

DE NOVEMBRE À MARS: du mardi au samedi, 10h-12h30 / 14h-18h (fermé les jours fériés)

D'AVRIL À JUIN ET EN SEPTEMBRE-OCTOBRE: du lundi au samedi, 10h-12h30 / 14h-18h (10h-13h les dimanches et jours fériés de Pâques, 8 mai et Pentecôte)

EN JUILLET ET AOÛT: du lundi au samedi, 9h30-19h (10h-13h / 15h-18h les dimanches et jours fériés)

02 40 42 31 05
lepouliguen@bretagne-plein-sud.fr

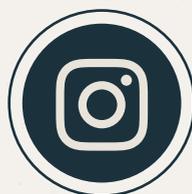
Le Pouliguen

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX

Facebook



Instagram



Ville Le Pouliguen



www.lepouliguen.fr